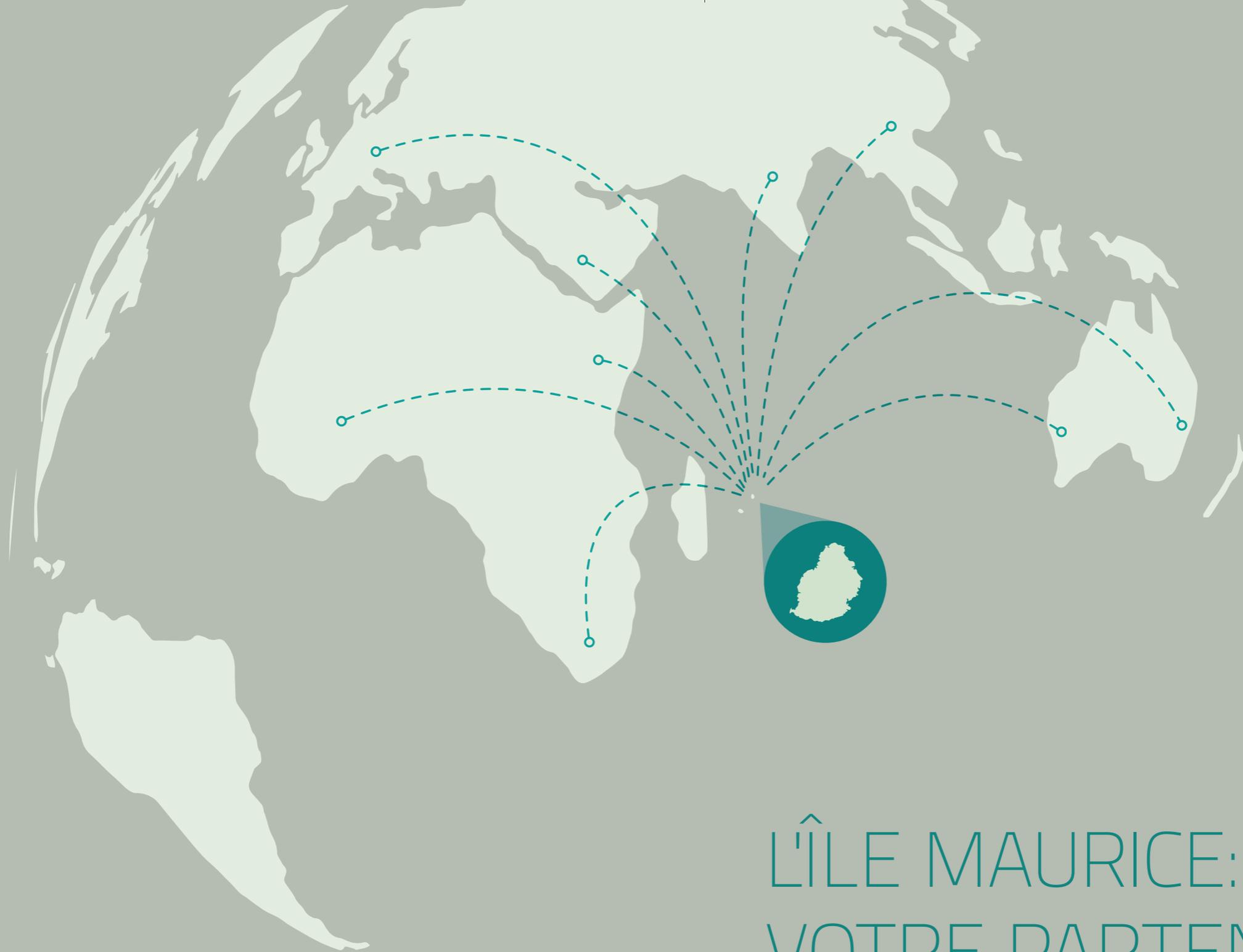


Board of Investment
Mauritius



L'ILE MAURICE

UN INVESTISSEMENT DURABLE



L'ÎLE MAURICE: VOTRE PARTENAIRE STRATÉGIQUE DANS L'OcéAN INDIEN

 **CONNECTIVITÉ**
AVEC LES PRINCIPALES
VILLES ET CAPITALES
DU MONDE

 **PLATE-FORME D'AFFAIRES**
DYNAMIQUE QUI
INSPIRE CONFIANCE

 **JURIDICTION**
BIEN RÉGLEMENTÉE

 **CENTRE FINANCIER**
INTERNATIONAL

 **MARCHÉ DE L'EXPORTATION**
ACCÈS PRÉFÉRENTIEL À UN
MARCHÉ DE QUELQUE 26% DE
LA POPULATION MONDIALE

LA PRÉSENCE DU BOARD OF INVESTMENT À TRAVERS LE MONDE



Les antennes du BOI à Paris, New Delhi et Johannesburg sont opérationnelles

LE CLASSEMENT DE MAURICE EN AFRIQUE

- L'île Maurice se classe parmi les six premiers pays qui sont recommandés aux personnes souhaitant changer de cadre de vie.
- Un des principaux États de la région africaine en ce qui concerne la facilitation des affaires et la bonne gouvernance.

CLASSEMENT DE L'ÎLE MAURICE SUR LES GRANDS INDICES



- Doing Business Survey 2017 de la Banque mondiale
- Indice de liberté économique 2017 (Heritage Foundation)
- Liberté économique de 2016 (Fraser Institute)
- Indice mondial de l'innovation 2016
- Forum économique mondial - Rapport mondial sur la compétitivité 2016-2017
- Indice Mo Ibrahim - La bonne gouvernance en Afrique 2016
- Rapport sur le progrès social 2016
- Rapport des TIC 2016

**PAYS DE
PRÉDILECTION**
POUR FAIRE DES
AFFAIRES EN AFRIQUE

BANQUE MONDIALE
- DOING BUSINESS
2017

LEADER
EN MATIÈRE DE
LIBERTÉ ÉCONOMIQUE
EN AFRIQUE

INDICE DE LIBERTÉ
ÉCONOMIQUE
2017

**NATION
LA PLUS
DÉMOCRATIQUE
D'AFRIQUE**

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL
- RAPPORT MONDIAL SUR LA
COMPÉTITIVITÉ 2016-2017

**SUCCESS
STORY**
RÉUSSITE ÉCONOMIQUE
ET BONNE GOUVERNANCE
EN AFRIQUE

INDICE MO IBRAHIM
- LA BONNE GOUVERNANCE
EN AFRIQUE 2016

L'ÎLE MAURICE ALLIE TRAVAIL, VIE & LOISIR

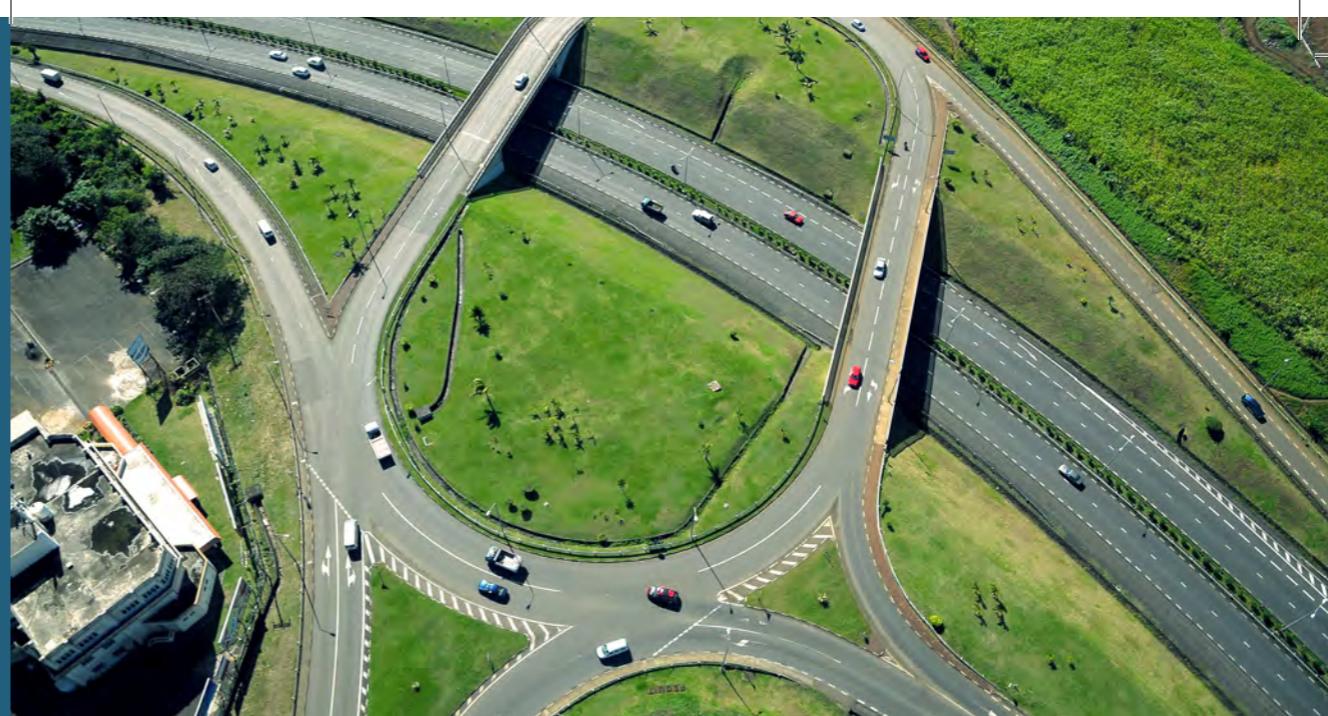


UNE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE RECONNUE MONDIALEMENT

L'ÎLE MAURICE CIBLE LE STATUT DE PAYS À REVENUS ÉLEVÉS

Depuis son indépendance en 1968, l'île Maurice a connu une transformation soutenue, passant d'une monoculture agricole exclusive de la canne à sucre à une économie forte et diversifiée.

Son modèle de développement repose sur des fondamentaux clés, à savoir la démocratisation économique, la croissance inclusive, le développement du capital humain et la mobilité sociale.



L'ÎLE MAURICE À VOL D'OISEAU



POPULATION

Environ 1,3 million
de personnes



LANGUE OFFICIELLE

L'anglais



LANGUES PARLÉES

L'anglais, le français,
le créole et les
langues asiatiques



ESPACE TERRITORIAL

2.040 km²



ZONE ÉCONOMIQUE EXCLUSIVE

2,3 millions km²



PIB PAR HABITANT

9.600 dollars
américains (2016)



LE TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL

3,6% (est. 2016)



TAUX D'ALPHABÉTISATION CHEZ LES ADULTES

89,8% (2011)



TAUX DE PÉNÉTRATION DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE

140,1% (est. juin 2016)

LES NOUVEAUX PILIERS ÉCONOMIQUES

Le développement de nouveaux piliers économiques ainsi que les secteurs à fort potentiel de croissance (Le programme gouvernemental 2015-2019), notamment:

01



Le développement des villes intelligentes

02



Le développement de l'économie océanique

03



Le ravitaillement et le transbordement

04



La mise en œuvre du concept « Duty-free Shopping » à l'échelle nationale

05



Le tourisme médical et la biotechnologie

06



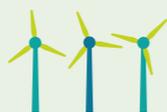
Le développement portuaire et l'amélioration des services du port franc

07



L'ingénierie de haute précision

08



Les énergies renouvelables

09



La technologie, l'innovation et les communications

On s'attend à ce que ces secteurs attirent d'importants flux d'IDE vers Maurice pour renforcer l'architecture économique du pays, sans mentionner leur potentiel de création d'emplois.

LA FACILITATION DES AFFAIRES

L'objectif est de créer une économie où l'île Maurice sera une référence régionale dans plusieurs domaines, notamment l'entrepreneuriat, l'aviation et le tourisme, le transport et la logistique, la technologie et l'innovation.

UNE ADMINISTRATION TRANSVERSALE FLUIDE - UN GUICHET UNIQUE

La mise à jour et la rationalisation des procédures administratives afin de faciliter la mise en œuvre des projets.

L'INVEST LOUNGE

L'Invest Lounge est un guichet unique qui propose aux investisseurs des prestations relatives à leurs projets.

Les investisseurs dont les projets dépassent 20 millions de roupies pourront avoir accès à l'information et aux services relatifs à l'octroi de licences tout en bénéficiant du soutien et de la collaboration des entités gouvernementales. Le dépôt des dossiers et projets se fera au Board of Investment qui se chargera du traitement des demandes de licence à travers un système fluide et transparent.



POURQUOI L'ÎLE MAURICE?

UN PAYS QUI FAVORISE LA
CONDUITE DES AFFAIRES
EN PROPOSANT DES
CONDITIONS AVANTAGEUSES
POUR Y INVESTIR,
TRAVAILLER ET VIVRE.

1. INFRASTRUCTURE ET CONNECTIVITÉ

- Une plate-forme logistique fiable dotée d'infrastructures modernes
- Un réseau routier bien entretenu
- Un port efficace avec des quais en eau profonde
- Un aéroport international doté d'un terminal moderne, et une ville aéroportuaire pour le fret à haute valeur ajoutée
- La Connectivité: Maurice est reliée au monde des affaires par des câbles à fibre optique sous-marins, le SAFE et le LION

2. LES INCITATIONS FISCALES

- Impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés ainsi que la TVA fixés au taux uniforme de 15%
- Dividendes et Plus-values non imposables
- Crédit d'impôt étranger de 80% applicable au secteur des services financiers
- Exonération des droits de douane et de la TVA sur les biens et équipements importés dans les zones du port franc
- Période d'exonération fiscale de 8 ans dans le cadre du SMART CITY SCHEME
- Exemption de 10 ans de l'impôt sur le revenu, y compris les revenus provenant de sources externes, dans le cadre du MAURITIUS DIASPORA SCHEME

3. L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- Sécurité juridique et stabilité politique
- Sécurité des actifs
- Propriété étrangère à 100% et aucune obligation de capital minimum pour la constitution d'une société
- Pas de contrôle des changes
- Incorporation d'une entreprise en trois jours
- Guichet unique pour le lancement des entreprises ainsi que l'obtention des permis et autorisations

4. LES AVANTAGES ET LA SÉCURITÉ QU'OFFRE LE PAYS

- Fuseau horaire permettant des transactions 24/7 avec l'Orient comme l'Occident
- Bassin de professionnels bilingues dans tous les domaines des affaires et une main-d'œuvre qualifiée polyvalente
- Juridiction compétente, réglementée et transparente
- Services bancaires: gamme complète de services assurés par des prestataires de niveau international
- Listée sur la liste blanche de l'OCDE

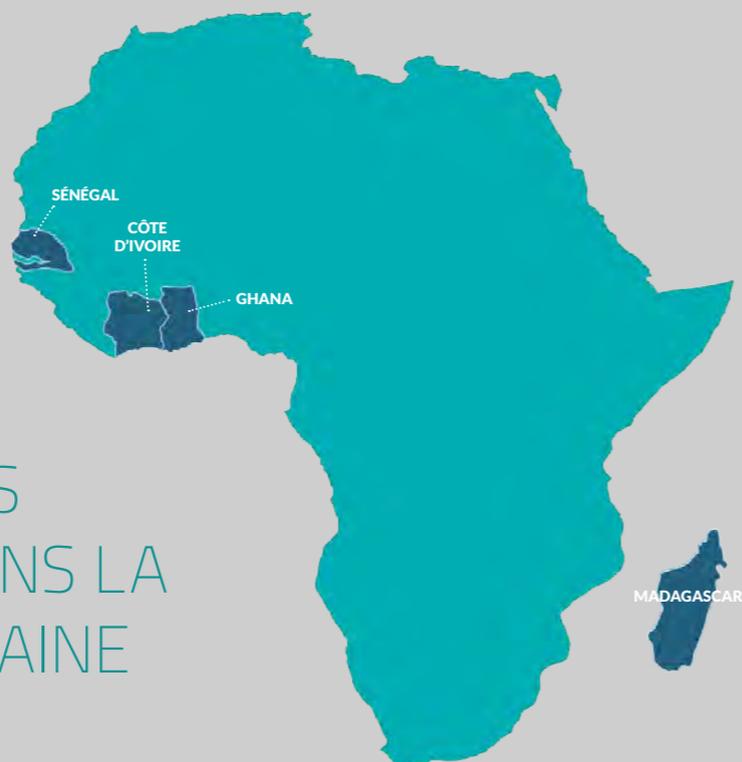
DES ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES DANS LA RÉGION AFRICAINE

Dans le budget de 2015-2016, le gouvernement a annoncé la création de zones économiques spéciales (ZES) comme une composante de nouveaux partenariats qui ouvriront de grandes opportunités aux investisseurs.

Le budget 2016/17 a donné un nouvel élan à cette initiative depuis que le Gouvernement de la République de Maurice s'est engagé au niveau G2G avec le Gouvernement du Sénégal.

LA ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE INTÉGRÉE DE DAKAR

La zone économique spéciale intégrée de Dakar (DISEZ) est l'un des grands projets du Plan Sénégal Émergent (PSE). La DISEZ est considérée comme l'un des principaux leviers de la Stratégie de croissance accélérée. Elle représente



une opportunité de croissance pour les secteurs suivants, notamment le secteur manufacturier, les services, les TIC, les services financiers, la logistique, la formation et la santé.

D'autres développements sont prévus dans un proche avenir au Ghana et à Madagascar.

UN PARTENARIAT SÛR AVEC L'AFRIQUE

UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Maurice a tissé des liens étroits avec plusieurs pays du continent dans le domaine du commerce et de l'investissement. Maurice demeure également un acteur régional important de par son adhésion aux blocs commerciaux régionaux, notamment la SADC, le COMESA, la Commission de l'océan Indien et l'Indian Ocean Rim Association.

Des institutions qui œuvrent pour l'intégration régionale, tels le Centre régional pluridisciplinaire d'excellence (CREM), l'Institut de formation du FMI en Afrique et le Fonds du COMESA sont également basés à Maurice.

Le gouvernement a adopté une nouvelle stratégie pour l'Afrique. Elle comprend :

- Une cellule dédiée - l'Africa Centre of Excellence - qui met en valeur et facilite les investissements en Afrique grâce au réseautage et à la connaissance des marchés du continent;
 - Un fonds de 500 millions de roupies (le Mauritius Africa Fund) créé par le gouvernement pour le financement de projets viables dans tous les pays africains;
 - Un Freight Rebate Scheme pour le remboursement partiel du fret;
 - Un plan de subvention garantissant les crédits d'assurance à l'exportation;
 - Une collaboration intergouvernementale plus étroite pour la mise en place de zones économiques spéciales dans divers pays africains.
- Son climat des affaires qui inspire confiance et son vaste réseau d'accords avec un bon nombre d'États à travers le continent, font de l'île Maurice également une plate-forme robuste pour les investissements et les services pour l'Afrique.

LE COMMERCE AVEC L'AFRIQUE

- Les sociétés engagées dans la fabrication peuvent lancer leurs activités dans le port franc et bénéficier du régime fiscal applicable (Exemption d'impôt sur les sociétés ainsi que de la TVA), si 95% de leur production est destinée à l'exportation. Toutefois 80% de ce taux doit être exporté vers l'Afrique.

- Remboursement de 25% du coût du fret par conteneur exporté vers des pays spécifiques en Afrique jusqu'à concurrence de 300 dollars américains par conteneur de 20 pieds.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT À SAISIR

▪ L'administration des quartiers généraux des multinationales.

En tant que centre financier et plate-forme d'investissement, le pays offre de nombreux avantages aux entreprises multinationales et transnationales désireuses d'y installer leur siège pour la conduite de leurs opérations en Afrique. Une multinationale sera éligible si trois des critères suivants sont respectés :

- l'administration et la direction générale;
- la planification, le développement et la coordination des affaires;
- la recherche portant sur l'économie ou les investissements et l'analyse y relative;
- les services liés au siège social international à l'île Maurice;
- tout autre service administratif du siège conformément aux règlements de la Financial Services Commission (FSC).

▪ Les investissements transfrontaliers.

Grâce à son réseau d'accords bilatéraux avec de nombreux pays, Maurice demeure un choix idéal pour sa compétitivité ainsi que l'atténuation des risques liés à l'investissement à la fois en Afrique et hors de l'Afrique.

ACCORDS BILATÉRAUX

- 48 accords de non double imposition (DTAA), 21 pays africains
- 44 accords pour la promotion et la protection des investissements (IPPA), 23 pays africains
- 40 protocoles d'accords, 30 avec l'Afrique

LEVÉE DE CAPITAUX ET COTATION EN BOURSE POUR LES PROJETS À RÉALISER EN AFRIQUE

Maurice se présente comme un des plus grands, et des plus innovants, centres pour la cotation boursière et la levée de fonds en Afrique. Il existe actuellement deux bourses de valeurs mobilières autorisées par la Financial Services Commission (FSC), à savoir la Bourse de Maurice Ltd (SEM) et la Bourse Africa Ltd (BAL).





LA ROBUSTESSE DE L'ÎLE MAURICE

LA STABILITÉ POLITIQUE, LA TRANSPARENCE ET LA PRIMAUTÉ DU DROIT CONSTITUENT LE SOCLE DU PAYS.

LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE INSPIRÉE DU MODÈLE WESTMINSTÉRIEN ET DES ÉLECTIONS LIBRES TENUES TOUS LES 5 ANS SONT PARMIS SES ATOUTS CARDINAUX.

LE SYSTÈME JURIDIQUE : LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'île Maurice est internationalement reconnue pour son ensemble de lois inspirées du système anglais et du Code civil.

La plus haute cour d'appel est le Conseil privé britannique.

La proactivité de l'île Maurice pour prévenir tout type de transactions illicites a été démontrée en 2002 par l'adoption, de l'avis des plus grands banquiers internationaux, de l'une des lois les plus strictes au monde contre le blanchiment d'argent. Maurice est également respectueuse des nouvelles exigences internationales en vue de la lutte contre le financement du terrorisme.

L'ÎLE MAURICE – LE CENTRE D'ARBITRAGE INTERNATIONAL (MIAC)

En vue de se mettre au service des intérêts de la communauté des affaires de la région, l'île Maurice a promulgué la loi 2008 sur l'arbitrage international inspirée de la loi type de la CNUDCI (Commission des Nations-Unies pour le droit commercial et international). Le pays a également ratifié la Convention de New York.



L'ÎLE MAURICE DEPLOIE SA VISION POUR UN AVENIR DURABLE

L'ÎLE MAURICE APPUIE SA QUALITÉ DE VIE SUR LA TECHNOLOGIE EN REDYNAMISANT L'ENVIRONNEMENT POUR LA RÉALISATION DU TRIPLE CONCEPT TRAVAIL-VIE-LOISIRS



MAURICE EXPLOITE LA TECHNOLOGIE ET DE NOUVEAUX CONCEPTS D'URBANISME POUR CRÉER DE NOUVELLES VILLES



L'ÎLE MAURICE, UNE ÎLE INTELLIGENTE: L'INCORPORATION DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES ET DE LA COLLECTE DE DONNÉES DANS L'INFRASTRUCTURE DE 8 VILLES INTELLIGENTES ET 5 PARCS TECHNOLOGIQUES

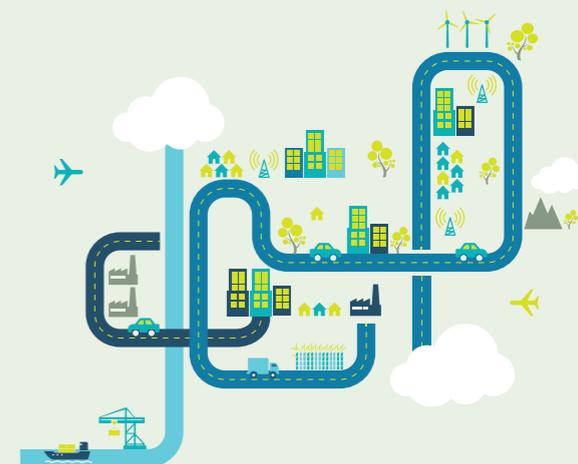


LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE INTELLIGENT, L'OPEN DATA, LA TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION SE CONJUGENT POUR OUVRIR LA VOIE À UN NOUVEL ÉCOSYSTÈME COMPORTANT DES SERVICES PERSONNALISÉS



HUIT MÉGAPROJETS ET CINQ TECHNOPOLES POUR REDYNAMISER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE RÉPARTIS À TRAVERS L'ÎLE. L'INVESTISSEMENT TOTAL EST ESTIMÉ À 4 MILLIARDS DE DOLLARS AMÉRICAINS. LE FINANCEMENT COMPRENDRA DES APPORTS PRIVÉS ET ÉTRANGERS AUSSI BIEN QUE DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVÉS.

LE SMART CITY SCHEME (SCS) VISE À TRANSFORMER MAURICE EN UNE ÎLE INTELLIGENTE QUI COMPRENDRA HUIT VILLES INTELLIGENTES QUI SERONT DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES MODERNES VERTES CONSTRUITES AUTOUR DU TRIPLE CONCEPT « TRAVAIL-VIE-LOISIR ».



1. LE DÉVELOPPEMENT DE VILLES INTELLIGENTES

Les opportunités pour le développement des villes intelligentes sont nombreuses. Un projet dans le cadre du Smart City Scheme (SCS) peut être développé par ceux détenant des titres en toute propriété, les propriétaires fonciers ainsi que les détenteurs de baux.

Les incitations fiscales comprennent une exonération des droits et frais d'enregistrement accordée aux :

- propriétaires fonciers
- promoteurs
- développeurs

D'autres mesures incitatives sont proposées pour le développement des infrastructures, à savoir les :

- projets d'énergie renouvelable
- usines de recyclage
- usines de dessalement
- centrales de production d'énergie efficaces
- systèmes de gestion d'eau efficace, y compris les installations pour la récupération d'eau pluviale.

2. L'INNOVATION ET LA RECHERCHE

Les villes intelligentes offrent un environnement d'affaires high-tech propice aux entreprises engagées dans des activités d'innovation, de recherche et de développement. Les incitations fiscales comprennent :

- Abattement fiscal sur les dépenses encourues pour la recherche scientifique
- Période d'exonération fiscale sur huit ans aux universités, aux institutions de recherche et de développement

3. L'INDUSTRIE LÉGÈRE

Les villes intelligentes répondent également aux besoins de l'industrie légère et de la haute précision. Les opportunités d'investissement comprennent, entre autres, la fabrication de pièces/composants critiques et non critiques pour les avions, les capteurs intelligents, les dispositifs médicaux, les appareils d'imagerie et la fabrication de textiles techniques.

Les incitations fiscales comprennent :

Un abattement sur les dépenses encourues sur deux ans sur les éléments suivants:

- des machines électroniques de haute précision, y compris le matériel informatique et les logiciels
- des machines et équipements acquis par une société de fabrication.

L'AGRO-ALIMENTAIRE

LA TERRE, NOTRE TRÉSOR



Le paysage agro-industriel de l'île a connu une transformation suite à la diversification de l'économie. S'en est suivi le développement de nouveaux créneaux et d'activités au sein de l'industrie, y compris la mise en place de fermes intégrées.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT À SAISIR COMPRENNENT

a. La biotechnologie agricole

Maurice se positionne comme un exportateur d'intrants agricoles dans la région. L'objectif est d'attirer de nombreuses entreprises en biotechnologie agricole.

b. La transformation agroalimentaire

Vu la croissance significative de l'industrie alimentaire mondiale, plusieurs possibilités existent dans le secteur de la transformation alimentaire. En effet, la transformation des produits agricoles et des produits d'élevage à usage intermédiaire ou pour la consommation finale constitue l'une des options envisageables par les entrepreneurs.

c. L'agriculture axée sur la technologie

Pour contribuer à la sécurité alimentaire nationale et accroître davantage le rendement agricole, le gouvernement a lancé une stratégie agricole axée sur la technologie et invite les entreprises à investir davantage dans ce domaine.

d. L'Agriculture bio

Pour répondre à la vision du gouvernement pour la création d'une économie verte tout en assurant la sécurité alimentaire de manière durable, les agriculteurs sont encouragés à bannir l'utilisation de produits agrochimiques de synthèse afin d'adopter des méthodes de production respectueuses de l'environnement. Un programme de promotion de la bio surveillance a été mis en place pour encourager le développement d'activités d'agriculture bio à l'échelle commerciale.

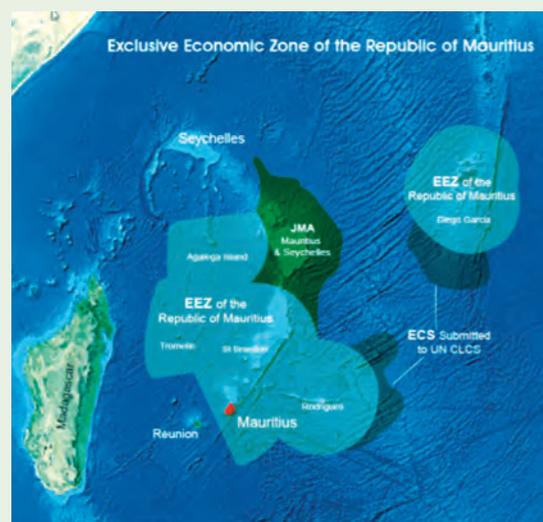
SURVOL DU SECTEUR DE L'AGRO-INDUSTRIE

Contribution au PIB : 3.5% (2016)
Nombre d'emplois : 43.500 (2016)

Les principaux segments d'activités comprennent le secteur sucre et le secteur non-sucre: la culture vivrière, l'élevage bovin, la production laitière, la transformation alimentaire, la production de thé, et la production de poulet.



L'ÉCONOMIE OcéANIQUE

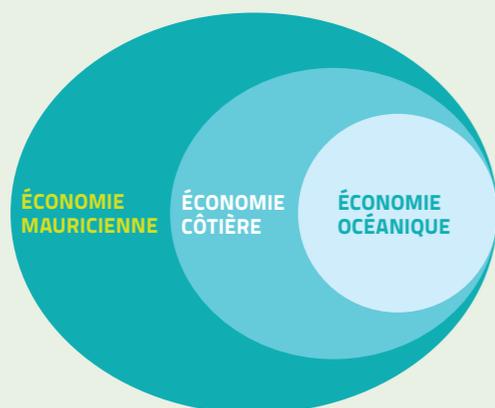


L'île Maurice dispose d'une zone maritime de 2,3 millions de kilomètres carrés, comprenant sa zone économique exclusive (ZEE) de 1,96 millions de kilomètres carrés, en sus de 396.000 kilomètres carrés sur le plateau continental qui sont cogérés avec la République des Seychelles.

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) a reçu des demandes d'extension de la zone du plateau continental de 303.000 kilomètres carrés pour l'île Rodrigues et l'archipel des Chagos.

Vu l'immensité de la zone économique exclusive, le secteur océanique se développe pour devenir un autre pilier important de l'économie nationale.

La pêche, la transformation des produits de la mer et l'aquaculture, les activités liées au port maritime, l'exploitation de l'eau des profondeurs marines (DOWA), l'exploration des hydrocarbures et des minéraux des fonds marins, les services maritimes, les énergies renouvelables marines et la connaissance approfondie de l'océan sont autant de domaines qui sont en voie d'exploitation.



UN CENTRE DU SAVOIR

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT À SAISIR

- écoles de commerce internationales
- campus outremer des universités internationales de renom
- campus autonomes ayant des compétences pour la délivrance des diplômes
- établissements d'enseignement de niveau «Executive»

LES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Vu la mutation constante du paysage technologique, industriel et économique, les opportunités d'investissement à saisir dans le domaine de la formation se trouvent dans les filières suivantes : La mode et le design, l'électronique, la bijouterie, l'imprimerie, la construction, le génie civil, la santé, les TIC, le tourisme, la marine, l'électricité, la mécanique et l'automobile.

DOTÉ DE TOUTES LES INSTALLATIONS ET FACILITÉS NÉCESSAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CENTRE DU SAVOIR, L'ÎLE MAURICE EST AUJOURD'HUI UN PRESTATAIRE D'ENVERGURE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION.

- L'enseignement primaire et secondaire : Les établissements existants ont une capacité d'accueil de 40.000 apprenants au niveau primaire et secondaire.
- Le tertiaire et le niveau « Executive » : des institutions de renom présentes à Maurice proposent toute une gamme de cours à des coûts compétitifs.



SURVOL DU SECTEUR DU SAVOIR

- Contribution au PIB : 4,8% (2016)
- Nombre d'opérateurs : 2.000
- Nombre d'emplois : Env. 26.500 (2015)

LE SECTEUR MANUFACTURIER

Après un début modeste dans le textile, Maurice a, au fil des années, renforcé et diversifié ses capacités de fabrication.

En sus des avantages à l'exportation découlant des régimes favorables au sein du COMESA et de la SADC, les produits manufacturés à Maurice bénéficient également d'un plan de subvention sur le fret pour les exportations vers certaines destinations en Afrique.

ATTRACTIVITÉ DE L'ÎLE MAURICE EN TANT QUE PÔLE MANUFACTURIER: MESURES INCITATIVES

L'île Maurice offre un certain nombre d'avantages aux entreprises manufacturières internationales en ce qui concerne l'installation des unités de production:

- Accès préférentiel aux blocs régionaux du COMESA, de la SADC et de la COI, ainsi qu'à travers avec l'EPA, l'AGOA, le SPG, et les accords de libre échange avec la Turquie et le Pakistan, respectivement
- Exonération des droits de douane à l'importation sur les équipements et les matières premières
- Exonération des droits de douane à l'exportation
- La TVA est payable au moment du dédouanement des matières premières mais elle est remboursée au moment de l'exportation des produits finis
- Éligibilité aux remises sur le fret avec une allocation à hauteur de 300 dollars américains par conteneur de 20 pieds exporté vers les principaux ports africains de la région
- Programme de crédit d'impôt à l'investissement sur des équipements de haute technologie dans des secteurs ciblés
- Amortissement accéléré sur des machines, équipements et la construction de locaux industriels dédiés aux activités manufacturières
- Fabrication dans le cadre du Freeport Scheme: la législation du port franc propose un ensemble d'incitations fiscales et non fiscales aux entreprises du port franc qui entreprennent des activités manufacturières pour l'approvisionnement du marché africain en particulier. Les incitations fiscales comprennent:
 - i. l'exonération des droits de douane et de la TVA sur les biens et équipements importés dans les zones de Freeport
 - ii. l'exonération de l'impôt sur les sociétés.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT À SAISIR

a. Les dispositifs médicaux

Maurice est le siège des unités de fabrication des principaux opérateurs européens en ce qui concerne les dispositifs médicaux. Il y a de la place pour d'autres entreprises qui veulent s'engager dans la fabrication de consommables médicaux, y compris les équipements chirurgicaux et non chirurgicaux.

b. Les bijoux haut de gamme, l'horlogerie et les diamants

Ces créneaux spécialisés représentent une valeur d'exportation annuelle moyenne d'environ 150 millions de dollars américains. Des opportunités comprennent la transformation de perles, de pierres précieuses et semi-précieuses ainsi que des activités en horlogerie et le traitement du diamant.

c. L'ingénierie de précision

Les entreprises présentes à Maurice sont déjà opérationnelles dans le domaine de la production et l'assemblage de petits composants électroniques, des appareils de mesure et d'instrumentation. Des opportunités d'investissement comprennent la fabrication de composants, des systèmes de haute précision, l'usinage pour la haute précision ainsi que l'outillage.

d. Les textiles techniques

Des opportunités dans le secteur des textiles techniques attendent d'être saisies, par exemple la production des textiles techniques pour l'aéronautique, le secteur médical, la construction, l'armée, l'agriculture ou l'industrie automobile.

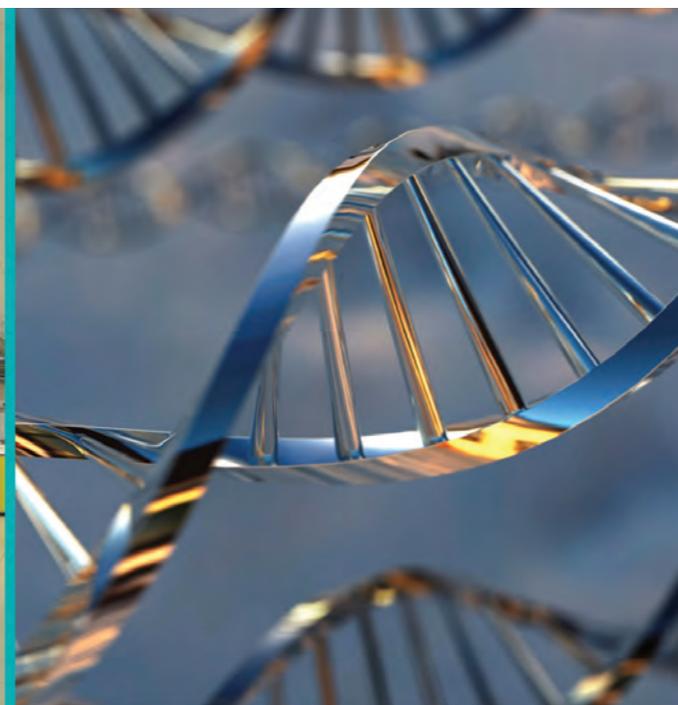
e. La transformation alimentaire

L'industrie de la transformation alimentaire est présente dans plusieurs segments, y compris la transformation des produits comme le poisson, la viande, le lait, les légumes, le rhum et l'eau. Des possibilités pour un développement accru de ce segment comprennent une montée en puissance vers des aliments dans les créneaux tels la confiserie haut de gamme et des produits spiritueux raffinés.



SURVOL DU SECTEUR MANUFACTURIER

- Contribution au PIB : 13,9% (2016)
- Nombre d'opérateurs : 280 EOE (Sept. 2016) & 300 DE (2016)
- Nombre d'emplois : 111.700



LES TIC - BPO

L'INNOVATION AXÉE SUR LA TECHNOLOGIE

Alors que les entreprises mondiales renforcent leur présence dans l'offshore et diversifient leurs activités au-delà de leurs sièges actuels, d'énormes opportunités vont s'ouvrir, ce qui fera de l'île une destination de choix pour les prestations TIC-BPO.



SURVOL DU SECTEUR DES TIC/BPO

Contribution au PIB : 5,5% (2016)

Nombre d'opérateurs : 750

Nombre d'emplois : 23.000

Les activités à fort potentiel dans le secteur de la technologie de l'information et de la communication sont :

EXTERNALISATION DES FONCTIONS INFORMATIQUES

- Services en ingénierie informatique
- Gestions des infrastructures
- Intégration et développement de logiciels
- Externalisation des processus
- Traitement comptabilité
- Gestion des ressources humaines
- Activités administratives
- Activités spécifiques: Banque, Assurance, Logistique, Télécommunication

GESTION RELATION CLIENT

- Assistance technique
- Fidélisation des clients
- Gestion clients multilingues

UN CENTRE MÉDICAL HI-TECH

Le secteur de la santé est doté d'installations médicales modernes et dispose d'un personnel soignant hautement qualifié. Les activités dans le secteur passent actuellement à la vitesse supérieure, orientée vers l'exportation de services. L'île se positionne comme une plate-forme pour le tourisme médical pour l'Afrique.

En 2015, plus de 15.000 patients sont venus d'ailleurs tant pour des procédures nécessitant une hospitalisation que pour des consultations externes. Actuellement, les îles de l'océan Indien demeurent le principal marché suivent l'Europe, l'Afrique orientale et australe et le Moyen-Orient.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT À SAISIR

- Centres spécialisés, en particulier pour l'oncologie ainsi que le traitement du diabète
- Laboratoires médicaux et services d'imagerie ainsi que des centres de diagnostic
- Cliniques pour la chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- Cliniques et laboratoires dentaires
- Maisons de convalescence et centres de repos.



SURVOL DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Contribution au PIB: 4,4% (2016)

Nombre d'opérateurs: 28 (hôpitaux et cliniques publics et privés) (2014)

Emploi: 7.414 (Médecins, dentistes, pharmaciens, infirmières et sages-femmes qualifiées) (2014)

Nombre de patients étrangers: 18. 000 (2016)



LES SCIENCES DE LA VIE ET LA BIOTECHNOLOGIE



SURVOL DU SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE

Nombre d'opérateurs : 25

Chiffre d'affaires : 2,7 milliards de roupies

Nombre d'emplois : 1.275

Les sociétés spécialisées en biotechnologie sont engagées dans diverses activités, y compris la bioinformatique, la recherche, les essais cliniques, la fabrication de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux, entre autres. Le BioPark de Maurice, une initiative du secteur privé, a été créé en vue d'héberger des entreprises opérant dans le domaine de la biotechnologie et le développement scientifique.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT À SAISIR

- Unités de fabrication de produits pharmaceutiques
- Instituts de recherche - des essais cliniques sont en cours pour le VIH, le diabète et l'hépatite, entre autres.
- L'industrie phytopharmaceutique - la culture et la transformation des plantes ayant des propriétés médicinales et cosmétiques connues.

L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

L'AVENIR PASSE AU VERT

L'île Maurice accueille tout type de projets d'énergie renouvelable. Les projets d'énergie renouvelable dont la production se vend sur le réseau électrique national doivent passer par un processus d'appel d'offres. En revanche, les initiatives du secteur privé qui ne dépendent pas de l'appui du gouvernement peuvent être envisagées dans le cadre d'un protocole signé par les fournisseurs tiers, ce qui permet la génération d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables par des promoteurs privés pour la vente directe aux consommateurs tiers.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT À SAISIR:

- Les projets de production énergétique ciblant les grands consommateurs
- L'audit de l'énergie, la gestion et les services conseils
- L'exploitation des courants des profondeurs océaniques pour les besoins de refroidissement
- La recherche et le développement dans le secteur des énergies renouvelables dans le contexte des micros climats et la collaboration avec les institutions existantes
- La production de l'énergie à partir des sources renouvelables, ex. les eaux mauriciennes.



L'IMMOBILIER & L'HOSPITALITÉ



AFIN D'ATTIRER DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'IMMOBILIER, LE GOUVERNEMENT A MIS EN PLACE UN RÉGIME QUI PERMET AUX NON-CITOYENS DE FAIRE L'ACQUISITION DE BIENS POUR DES BESOINS RÉSIDENTIELS.

Le Non-citoyens (Property Restriction) Act a été amendé le 20 décembre 2016 pour permettre aux étrangers d'acheter des appartements dans des immeubles en copropriété comprenant au moins deux niveaux en sus du rez-de-chaussée (G + 2) avec l'approbation préalable du Board of Investment. Toutefois, le prix d'acquisition d'un appartement ne doit pas être inférieur à 6 millions de roupies ou l'équivalent dans toute autre devise convertible.

PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES DE LUXE HAUT DE GAMME

Les non-citoyens et les expatriés sont éligibles à faire l'acquisition d'un logement en vertu de régimes approuvés et gérés par le Board of Investment. Ces propriétés résidentielles comprennent des condominiums de luxe, des villas et des appartements.

Le Property Development Scheme (PDS) est un programme destiné à faciliter le développement et l'achat de propriétés résidentielles haut de gamme par des non-citoyens.

Les promoteurs peuvent s'engager dans le développement de villas de luxe et des propriétés résidentielles aux normes internationales, des loisirs haut de gamme et d'autres installations connexes.

L'acquisition d'une propriété résidentielle dans le cadre du régime approuvé par le Board of Investment, à savoir le PDS, donne droit à des acheteurs et à leurs ayants droit à un permis de résidence, à condition que le bien est acquis pour un prix dépassant 500.000 dollars américains. Les propriétaires ont également la possibilité de louer la propriété ou d'élire résidence fiscale à l'île Maurice.





LE PORT FRANC ET LA LOGISTIQUE

Votre plate-forme régionale de prédilection qui répond à tous vos besoins en logistique ainsi que pour des activités à valeur ajoutée

Depuis sa création en 1992, le Port Franc de Maurice a réussi à tirer profit de sa position géographique stratégique à mi-chemin entre l'Asie et l'Afrique. Le secteur a évolué pour devenir une des plus importantes plate-formes de logistique à valeur ajoutée offrant une large gamme de prestations et services pour le commerce mondial. Le port franc propose un éventail impressionnant d'activités économiques, allant du fractionnement du vrac à la fabrication, ce qui répond bien aux principaux marchés mondiaux. L'ensemble de mesures incitatives, l'amélioration des liaisons maritimes et aériennes, la connectivité à large bande passante ainsi que les infrastructures logistiques de pointe constituent l'essence même de la compétitivité du secteur. Ces facteurs fournissent la flexibilité recherchée par les entreprises de toutes tailles afin de pouvoir démarrer leurs opérations dans les plus brefs délais.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités autorisées dans le port franc comprennent:

- l'entreposage
- le fractionnement du vrac
- la transformation mineure et le montage
- la fabrication pour l'exportation vers l'Afrique
- la construction navale, la réparation et l'entretien des bateaux et d'aéronefs
- les services coffre-fort
- le commerce international

MESURES INCITATIVES

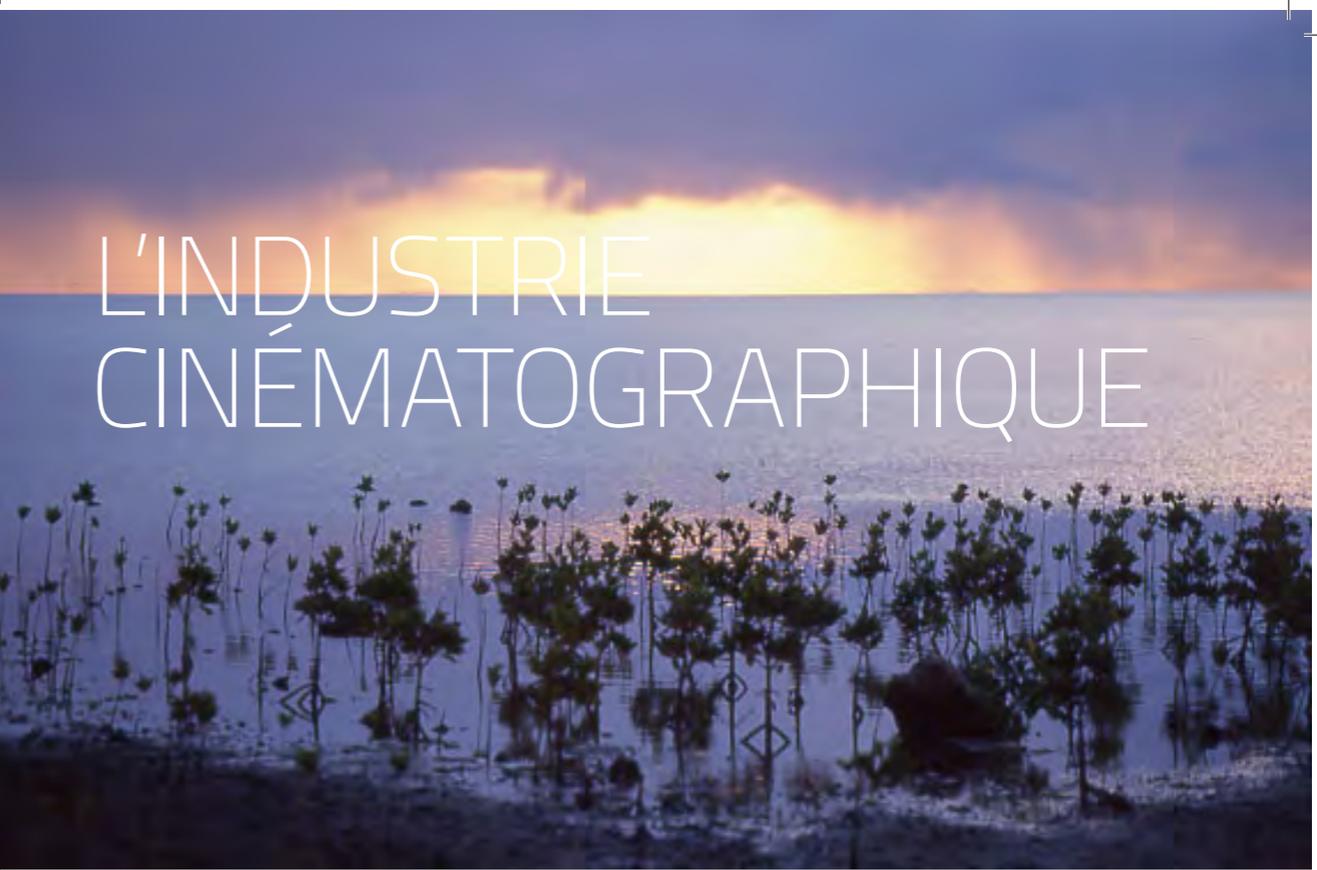
- Exonération des droits de douane et de la TVA sur les biens et équipements importés dans les zones du port franc
- Exemption de l'impôt sur les sociétés
- Propriété étrangère à 100%
- Remise sur les frais de manutention portuaires
- Ventes autorisée sur le marché local à hauteur de 50%

INFRASTRUCTURES MODERNES

- Entrepôts modernes construits aux normes européennes
- Chambres froides
- Chantier naval, réparations et services d'ingénierie

ACCÈS AU MARCHÉ

- Accès préférentiel aux marchés régionaux (COMESA, SADC, COI), via divers protocoles internationaux (UE, Etats-Unis) et des accords de libre échange (la Turquie et le Pakistan).



L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Suite à la mise en œuvre du programme de remboursement des dépenses autorisées pour la production des films (Film Rebate Scheme), l'île Maurice attire un grand nombre de producteurs tant cinématographiques que des médias du secteur de la création.

La remise de 40% sur toutes les dépenses validées qui sont encourues à Maurice (QPE) fait du pays un des lieux de tournage les plus attractifs.

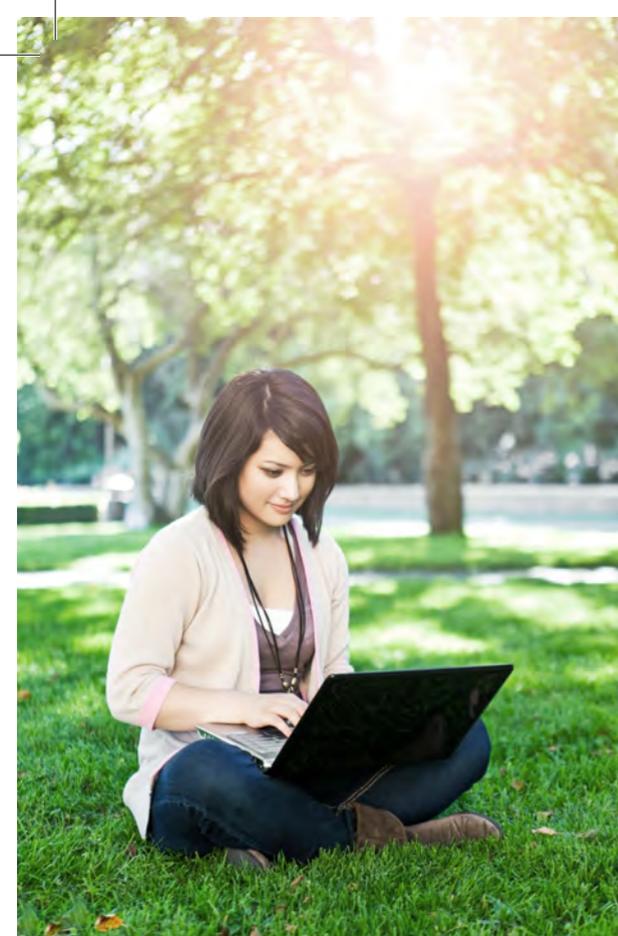
En outre, le taux d'imposition harmonisé de 15% et les accords de non double imposition fiscale avec plus de 40 pays sont avantageux aux producteurs étrangers.

Quelque 38 projets ont été réalisés dans le cadre du programme et on estime à 600 millions de roupies les dépenses consacrées à leur production

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

- Studios et maisons de production
- Location de matériel
- Installations pour la postproduction
- Laboratoires d'effets visuels
- Plate-formes d'animation 3D
- Externalisation des processus relatifs à la création





TRAVAILLER ET VIVRE À L'ÎLE MAURICE

Maurice offre un style de vie qui allie confort et luxe, modernité et traditions culturelles, travail et loisir. Un large éventail d'installations modernes est disponible à des coûts compétitifs, y compris des résidences de haut standing, des établissements scolaires de qualité, des cliniques privées, des complexes commerciaux, des installations récréatives et sportives.

Les ressortissants étrangers qui souhaitent travailler, vivre ou jouir de leur retraite à l'île Maurice peuvent explorer diverses possibilités soit en faisant une demande d'un Occupation Permit, soit un permis de résidence.

Un non-citoyen peut faire une demande d'Occupation Permit ou d'un permis de résidence suivant l'une des quatre catégories:

- **INVESTISSEUR** : l'activité de l'entreprise doit générer un chiffre d'affaires annuel dépassant les 4 millions de roupies suivant un investissement initial de 100.000 dollars américains
- **PROFESSIONNEL** : le salaire de base mensuel doit être supérieur à 60.000 roupies. Cependant, le salaire de base mensuel pour les professionnels dans le secteur des TIC doit dépasser les 30.000 roupies

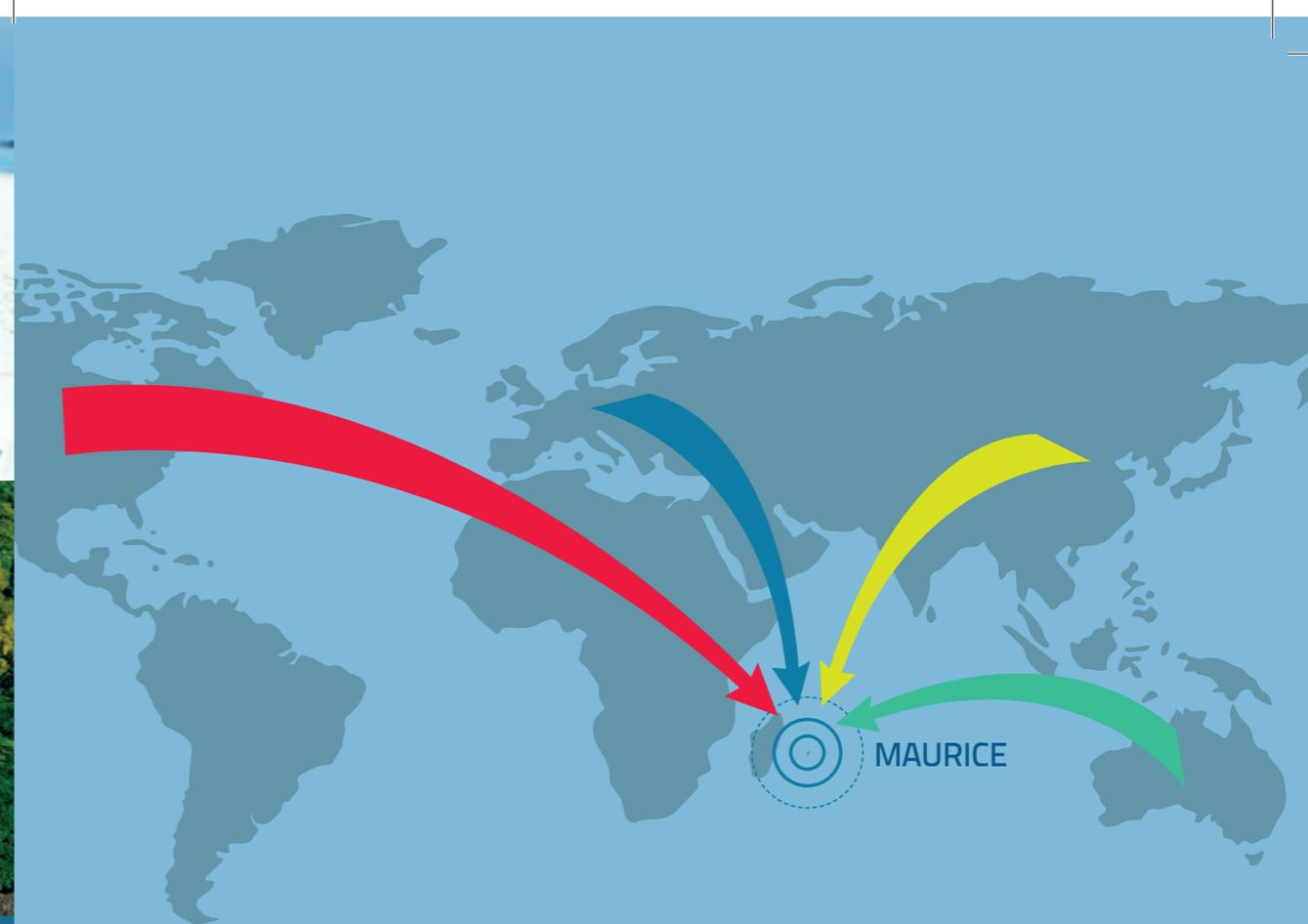
- **PROFESSIONNEL TRAVAILLANT À SON PROPRE COMPTE**:

Le professionnel indépendant: un professionnel indépendant doit faire un premier virement de 35.000 dollars américains ou l'équivalent dans n'importe quelle devise convertible pour commencer son activité.

L'activité économique doit générer des revenus supérieurs à 600.000 roupies par an pour les deux premières années d'opérations. Le revenu annuel a été revu à la hausse passant de 600.000 à 1.200.000 roupies à partir de la troisième année d'opération.

- **PERSONNE À LA RETRAITE** : le non-citoyen doit s'engager à faire un virement annuel d'au moins 40.000 dollars américains sur son compte bancaire dans une institution à Maurice.

L'Occupation Permit et le permis de résidence sont accordés pour une période de trois ans mais ils peuvent être renouvelés, sujet à des critères bien définis. En outre, les détenteurs de l'Occupation Permit et de permis de résidence peuvent, à partir de la date de délivrance de leur permis et suivant des critères définis, faire l'acquisition d'un appartement.



LA DIASPORA MAURICIENNE

LE PAYS OÙ NOUS AVONS GRANDI

En raison de ses connaissances, ses compétences, ses talents et son expérience dans des domaines pointus, la communauté mauricienne dispersée à travers le monde est une ressource inestimable pour le progrès du pays. Aussi, en vue d'encourager les Mauriciens vivant à l'étranger à rentrer au pays pour combler le manque de professionnels et d'experts pour booster la croissance nationale, le Mauritian Diaspora Scheme a été mis en place.

Les Mauriciens qui désirent revenir s'établir dans le pays bénéficieront des avantages suivants :

- Une exemption de dix ans de l'impôt sur leur revenu, y compris les revenus provenant de sources étrangères
- Une exonération du paiement des droits jusqu'à concurrence de 2 millions de roupies sur une voiture achetée à l'île Maurice ou à l'étranger
- Le rapatriement de leurs effets personnels sans paiement de droits de douane ni de la TVA.

Toute demande d'attestation exigée dans le cadre du Mauritian Diaspora Scheme doit être présentée au Board of Investment.





LE BOARD OF INVESTMENT

SIEGE SOCIAL

10ème étage
One Cathedral Square Building
16, Rue Jules Koenig
Port Louis 11328
Île Maurice
T: +230 203 3800
F: + 230 210 8560
E: contact@investmauritius.com

BUREAU DU BOI EN FRANCE

Ambassade de la République
de Maurice
127 rue de Tocqueville
75017 Paris
France
T: +33 (0)142 27 30 19

L'OCCUPATION PERMIT UNIT

4ème étage
Sterling House
Rue Listet Geoffroy
Port Louis 11328
Île Maurice
T: +230 203 3800
F: + 230 210 8560
E: op@investmauritius.com

BUREAU DU BOI EN INDE

Haut-commissariat de Maurice
EP-41 Jesus & Mary Marg
Chanakyapuri
New Delhi 110021
Inde
T: +91 11 241 02 161

L'AFRICA CENTRE OF EXCELLENCE

Rez-de-chaussée
One Cathedral Square Building
16, Rue Jules Koenig
Port Louis 11328
Île Maurice
T: +230 203 3888
E: businessafrica@investmauritius.com

BUREAU DU BOI EN AFRIQUE DU SUD

Numéro 52, Regus Business Centre
West Tower, 2ème étage
Nelson Mandela Square
Maude St., Sandown
Johannesburg 2146
Afrique du Sud
T: +27780860072

AVRIL 2017

